

hypodermiques, une région relativement insensible, et peu propre à s'enflammer. Les régions sous-scapulaire, inguinale, fessière supérieure, sont les points d'élection. Comme on suppose que le mercure exerce une action locale en hâtant la disparition des lésions, il sera bon dans certains cas de faire les injections au niveau des parties malades ou dans leur voisinage. On ne doit jamais se servir de la même seringue pour les syphilitiques et les individus non-syphilitiques. Il faut tenir la pointe de l'aiguille très aiguë et polie.

La méthode hypodermique est rejetée par les malades dans la pratique privée; le mieux est d'en restreindre l'emploi aux cas où les autres méthodes sont contre-indiquées par une raison quelconque, ou quand il est désirable d'obtenir très rapidement un effet complet. Il est incontestable que les symptômes externes disparaissent avec plus de rapidité par cette méthode que par toute autre.

*Iode et ses combinaisons.* — L'iode et ses combinaisons sont ordinairement utiles en raison directe de la durée de la maladie. Leur action sur les lésions précoces de la syphilis est légère, mais sur les lésions tardives, en particulier sur les gommés, les affections osseuses, les troubles cérébraux, etc., l'influence de l'iode est quelquefois presque magique. Les iodiques seuls, cependant, ne possèdent pas en général le pouvoir d'éloigner d'une façon permanente les lésions qu'ils font disparaître si rapidement, et c'est au mercure qu'il faut ordinairement avoir recours pour obtenir un résultat favorable durable.

La dose des iodures doit varier beaucoup dans les différents cas. Dans les cas bénins, l'iode de potassium — qu'on peut considérer comme le représentant de toute la série — peut être donné à des doses de 12 ou 15 centigrammes à 45 ou 60 centigrammes trois fois par jour; mais dans les accidents cérébraux, il est quelquefois nécessaire de donner le remède immédiatement à hautes doses, et souvent le malade prend en vingt-quatre heures jusqu'à 30 grammes et plus.

L'iode de potassium peut être donné en solution, ou en pilules comprimées de 30 centigrammes. Je crois qu'il est mieux accepté en solution. Comme il est très soluble dans l'eau, on peut se servir de ce véhicule avec ou sans adjuvant. Je donne ordinairement l'iode de potassium dans l'eau pure; je pense que les diverses substances sapides qu'on emploie ne font que déguiser faiblement le goût métal-

lique nauséux du médicament, et donnent assez souvent à la solution un goût étrange et repoussant. La formule suivante est une des meilleures pour dissimuler le goût et l'aspect du médicament, autant que possible, quand un tonique ferrugineux est indiqué :

Iodure de potassium..... 22 grammes.  
Vin ferrugineux..... 125 —

Une cuillerée à café contient 60 centigrammes d'iode de potassium.

L'action de l'iode de potassium me paraît augmenter dans quelques cas par l'addition du carbonate d'ammoniaque :

Iodure de potassium..... 12 grammes.  
Carbonate d'ammoniaque.... 6 —  
Vin ferrugineux..... 125 —

Une cuillerée à café contient 40 centigrammes d'iode de potassium et 20 centigrammes de carbonate d'ammoniaque.

L'iode de potassium est mieux accepté quand il est pris de une demi-heure à une heure après les repas. Les coliques, qui se produisent quelquefois, peuvent être prévenues par l'addition d'un sirop à l'acide tannique en substance ou d'un sirop cinchonique ou d'écorces d'oranges, comme dans la formule suivante :

Iodure de potassium..... 4 grammes.  
Sirop d'écorces d'oranges... 180 —

Dose : une cuillerée à bouche contenant 30 centigrammes d'iode de potassium.

Quand je donne l'iode de potassium à hautes doses, — et dans tous les cas où l'estomac a une tendance à se déranger, — je prescris l'eau de Vichy, comme l'a indiqué, je crois, Reyes; le malade verse dans un gobelet la dose de la solution d'iode, puis il y ajoute la valeur d'un verre ou plus d'eau de Vichy artificielle, prise à une de ces fontaines portatives qu'on trouve dans le commerce. Cette combinaison rend l'iode plus facile à prendre, et plus facile à supporter pour les estomacs faibles.

La dose habituelle d'iode de potassium est de 30 centigrammes à 60 centigrammes trois fois par jour, mais elle peut et doit être dépassée dans les cas graves, surtout quand il se produit des symptômes menaçants. Certains symptômes cèdent souvent à des doses de 4 grammes, après avoir résisté opiniâtrement à des doses de 60 centigrammes, et aucun cas ne doit être considéré

comme rebelle à l'iode tant qu'on n'a pas atteint des doses élevées.

Les iodures de sodium et d'ammonium peuvent quelquefois être substitués à l'iode de potassium, quand ils sont mieux acceptés du malade, ou quand un changement est désirable pour une raison quelconque. L'iode de fer n'est pas très efficace, mais il peut à l'occasion être employé comme tonique ou succédané, ou bien chez les enfants.

L'iode sous forme de teinture, peut être employé à l'occasion, quand les iodures déterminent des troubles gastriques. Keyes conseille l'administration de la teinture à la dose de dix gouttes dans une grande cuillère ou plus d'eau d'amidon; la dose peut être portée jusqu'à dix-huit gouttes dans un verre à bordeaux d'eau d'amidon.

Les contre-indications à l'emploi de l'iode sous une quelconque de ses formes sont les inflammations aiguës ou chroniques des organes digestifs, la pléthore et la prédisposition aux hémorrhagies. Il se produit quelquefois un catarrhe aigu tout au début du traitement par l'iode de potassium, le malade étourdi et toussé, les yeux deviennent rouges et pleurent, le nez coule, et quelquefois le malade éprouve une céphalalgie frontale violente. Très souvent le malade s'accoutume au médicament, et ces symptômes disparaissent; mais, dans d'autres cas, il est nécessaire de suspendre temporairement le médicament, et de le reprendre ensuite à des doses plus faibles, qu'on augmentera graduellement, pour permettre au malade de prendre le médicament impunément; il y a des individus pourtant qui ne peuvent tolérer l'iode; il faut alors y renoncer. La céphalalgie peut quelquefois être guérie en ajoutant à l'iode un diurétique, un peu de bromure de potassium ou une petite quantité d'opium.

Les iodures peuvent produire un certain nombre d'éruptions, communément acnéiformes ou hémorrhagiques, mais ressemblant quelquefois tout à fait aux éruptions syphilitiques (1). L'addition de petites quantités d'arsenic (30 centigrammes à 60 centigrammes de la solution de Fowler) à l'iode empêche souvent l'apparition de ces éruptions.

On a dit que l'usage prolongé de l'iode de potassium pouvait produire dans quelques cas

(1) Pour la description de ces éruptions, voir un travail de l'auteur sur les éruptions médicamenteuses, lu à l'Association des dermatologistes américains (*Arch. of Dermatology*, oct. 1880).

une maladie de Bright, mais cette assertion n'a jamais été supportée par des preuves tout à fait convaincantes. Le Dr Edmondson Atkinson, de Baltimore, dans un article récent sur ce sujet (1), après avoir passé en revue les observations et les arguments opposés pour ou contre cette question, et en les comparant aux résultats de sa propre expérience, conclut en disant que, dans certains cas rares, la production de graves altérations vitales par l'iode de potassium est probable, mais que pourtant les reins ne présentent pas une disposition constante à être influencés par le médicament.

#### TRAITEMENT MIXTE.

La combinaison de l'iode et du mercure a été pendant bien des années une méthode favorite; elle a pourtant ses désavantages, et on ne doit jamais y avoir recours sans raison. Beaucoup de praticiens prescrivent le mercure et l'iode de potassium dans tous les cas de syphilis, ou même dans tous les cas suspects, d'après le principe du chasseur qui tire ses deux coups les yeux fermés, dans l'espoir d'atteindre quelque chose quelque part. Mais dans les premiers temps de la syphilis le mercure est non seulement un remède suffisant, mais c'est le meilleur remède, et l'iode de potassium, quand on l'y adjoint, non seulement ne hâte pas la guérison, mais, par sa tendance à troubler la digestion, peut priver le médecin de l'aide de cet organe important, au moment où il en a le plus besoin, pour faire prendre au malade la nourriture qui doit maintenir les forces du malade, et pour lui faire prendre des drogues qui ne peuvent être convenablement administrées par une autre voie.

Le traitement mixte doit donc être réservé pour les cas rebelles, dans lesquels l'un ou l'autre de ces médicaments, donné seul, a échoué, ou quand, comme dans la syphilis tardive, l'apparition de lésions gommeuses indique la nécessité d'une médication directe pour les faire se résoudre, tandis qu'en même temps le traitement mercuriel tonique doit être continué.

Des formes variées sous lesquelles l'iode de potassium et le mercure peuvent être administrés en combinaison, le sirop de Gibert (dont j'ai déjà donné la formule) est, je pense, aussi

(1) Atkinson, *L'iode de potassium peut-il produire la maladie de Bright?* (*Amer. Journ. med. sc.* July 1881.)

bon que tout autre. Keyes recommande la préparation suivante :

Bi-iodure de mercure.....	3 à 6 cent.
Iodure de potassium.....	8 grammes.
Iodure d'ammonium.....	2 —
Sirop d'écorces d'oranges....	60 —
Teinture d'écorces d'oranges.	4 —
Eau distillée... q. s. jusqu'à 125	—

Dose : une cuillerée à café contenant 1 milligramme ou 2 milligrammes de bi-iodure de mercure et 25 centigrammes d'iodure de potassium.

Quand on désire donner le sublimé combiné à l'iodure de potassium, on peut employer la formule suivante :

Sublimé.....	6 centigr.
Iodure de potassium.....	10 grammes.
Vin ferrugineux.....	125 —

Dose : une cuillerée à café.

Je donne quelquefois des pilules de proto-iodure en même temps que la solution d'iodure de potassium, ou bien la pilule avant et l'iodure après les repas. Un autre procédé du traitement mixte est de prescrire le mercure en frictions, et l'iodure de potassium à l'intérieur.

#### TRAITEMENT LOCAL.

J'ai déjà parlé du traitement local des différentes affections, quand je m'en suis occupé. Au risque de me répéter pourtant, je crois devoir donner quelques règles générales et quelques formules pour le traitement des lésions qui peuvent être modifiées par des topiques.

Le traitement local du chancre a été déjà suffisamment décrit, ainsi que celui de l'alopecie et des affections des muqueuses. J'ajouterai ici pourtant une formule de collutoire très élégante et aussi très utile, devant servir de prophylactique dans les premiers mois de la syphilis.

Eau de Botot.....	180 grammes.
Teinture de cochlearia.....	10 —
— cinchona.....	8 —
— catechu.....	4 —
— benjoin.....	2 —

On en verse une petite quantité dans de l'eau, pour se gargariser matin et soir, et après les repas.

Il est à peine besoin de dire qu'une propreté absolue est indispensable. Dans les cas de suppuration, soit de la peau, soit d'une cavité naturelle, il ne faut jamais laisser le pus s'accumuler.

Le pus n'est jamais *louable* dans la syphilis ; toutes les suppurations sont virulentes. Outre le savon et l'eau, on peut employer des lotions désinfectantes, telles que la liqueur de Labarraque au chlorure de soude, ou des lotions à l'acide phénique : par exemple la suivante :

Acide phénique.....	6 grammes.
Glycérine.....	15 —
Eau.....	250 —

On étendra cette solution plus ou moins, selon la région.

La solution de Labarraque, diluée dans trois à six fois sa quantité d'eau, forme un très bon désinfectant pour l'ozène.

Des autres lotions qui peuvent être mises en usage dans les suppurations de la peau, pour stimuler les lésions, la lotion noire et la lésion jaune sont les plus utiles. Cette dernière est de beaucoup la plus stimulante ; c'est un admirable pansement pour les gommages suppurées et les tubercules ulcérés.

Une lotion encore plus forte, presque caustique, est la suivante :

Sublimé.....	25 centigr.
Alcool.....	30 grammes.

On ne doit s'en servir qu'avec précaution sur les surfaces délicates, mais c'est une admirable préparation pour hâter la guérison des papules humides. On peut s'en servir sans crainte en frictions à la paume des mains et à la plante des pieds, là où l'épiderme est épais.

Certaines poudres sont employées dans le traitement des lésions syphilitiques humides et suppuratives ; la meilleure est l'iodoforme. L'odeur désagréable de ce médicament empêche presque son usage dans la pratique privée, et son emploi dans la syphilis est aujourd'hui si bien connu, que l'individu qui répand cette odeur est un homme marqué, et pourrait tout aussi bien porter un placard autour du cou avec ce mot : *Syphilis*. J'ai reconnu de ces personnes dans la rue en passant à côté d'elles. Aussi ce médicament ne doit-il être employé qu'en cas de nécessité absolue, c'est-à-dire, pour les lésions profondes ou les ulcères serpiginieux, quand nous devons faire tous nos efforts pour empêcher une rechute. A l'hôpital, l'iodoforme peut être employé libéralement et avec grand avantage. Quand il provoque de la douleur, comme c'est quelquefois le cas, bien qu'il produise ordinairement tout le contraire, — c'est un anesthésique évident — l'iodoforme peut être

mélangé à deux ou trois parties de poudre de tannin. On recommande dans le catarrhe nasal syphilitique la poudre à priser suivante :

Poudre d'iodoforme.....	āā
— de camphre.....	4 grammes
— d'acacia.....	8 —

On se sert encore de poudre de calomel ou de poudre de sabiné et d'alun calciné, dans les syphilides végétantes, après avoir eu soin de bien les laver avec la solution de Labarraque. Voici la formule de cette dernière poudre :

Poudre de sabiné.....	4 grammes.
— d'alun.....	16 —

L'acide tannique et l'acide chromique s'emploient aussi quelquefois en poudre. Il faut se servir de l'acide chromique avec précaution, et seulement quand il est indiqué de produire un effet véritablement caustique.

Les pommades employées dans le traitement local des lésions syphilitiques sont très nombreuses. Mais il n'y en a qu'un nombre relativement petit qui soit utile ; toutes les autres ne sont employées que dans l'intérêt de la variété ou du caprice individuel, ou bien par occasion pour remplir quelques indications particulières.

Les éruptions cutanées généralisées précoces ne réclament pas de traitement local par les frictions. La syphilide érythémateuse n'est pas modifiée par les topiques. Les papules et les pustules, quand elles occupent la face, peuvent cependant être traitées localement, en vue de hâter leur disparition ; on peut également employer des pommades avec avantage pour faire résoudre plus vite les papules humides des parties génitales et de l'anus.

Parmi les préparations plus douces, on peut employer la pommade mercurielle ammoniacale :

Hydrargyre ammoniacal....	1 <sup>er</sup> , 25 à 2 gr.
Pommade rosat.....	30 grammes.

Le calomel peut aussi être employé en pommade à une dose moitié moindre que la précédente, c'est-à-dire à la dose de 60 centigrammes à 1 gramme 25 pour 30 grammes.

Une excellente pommade à effet siccatif, qu'on peut employer pour les papules humides et les petites ulcérations, est la suivante :

Chlorure de mercure doux de	0 <sup>er</sup> , 60 à 2 gr.
Poudre d'oxyde de zinc.....	4 grammes.
Pommade rosat.....	30 —

L'oléate de mercure, dans la proportion de

10 p. 100, est un très bon topique pour les éruptions sèches et squameuses, en particulier celles de la paume des mains et de la plante des pieds ; une pommade, telle que la suivante, peut être souvent employée avec avantage dans les lésions ulcératives :

Oléate de mercure (5 à 20 0/0) } āā	
Vaseline.....	15 grammes.

Je me sers rarement de la pommade mercurielle en applications locales, à cause de son apparence malpropre, et parce qu'elle n'est pas plus efficace que le précipité blanc.

Outre les emplâtres dont il a été fait mention dans les pages précédentes, le suivant se recommande comme particulièrement utile dans ces éruptions squameuses chroniques et indurées de la paume de la main, si rebelles à toute espèce de traitement :

Mercure.....	4 grammes
Térébenthine.....	4 —
Emplâtre.....	10 —
Résine.....	2 —

Ce mélange constitue un emplâtre extrêmement tenace, qui peut être appliqué sur la paume des mains, préalablement ramollie par un bain d'eau très chaude. On peut s'en servir en frictions, ou mieux l'étendre sur une ou plusieurs bandes de mousseline appliquées de façon à faire le moins de plis possibles, et changées une fois par jour ou plus souvent. J'ai vu cet emplâtre réussir dans des cas rebelles où tout avait échoué.

Les ulcères tuberculeux et tuberculo-gommeux de la jambe sont fréquemment améliorés au moyen de bas élastiques ou de bandes compressives, etc., et quand, comme cela arrive souvent, ils ont une tendance à devenir le siège d'une inflammation érysipélateuse, on devra mettre en usage temporairement des compresses d'eau blanche ou des cataplasmes froids arrosés d'eau blanche. Enfin je veux insister une fois encore sur la nécessité d'une propreté extrême, et sur celle de faire tomber toutes les croûtes, toutes les squames, et d'enlever le pus avant d'appliquer un topique quelconque.

#### Mesures légales pour prévenir la diffusion de la syphilis.

Le fait que la syphilis continue à se propager et que sa diffusion augmente même, a attiré de plus en plus l'attention du corps médical sur la

nécessité de mettre en œuvre des mesures, en vue d'arrêter l'extension de cette maladie. On a proposé les suivantes :

1° Auzias-Turenne (1) croyait que la syphilis pouvait s'inoculer de la même manière que la variole s'inoculait avant la découverte de la vaccine, et qu'on obtenait ainsi une immunité pour l'avenir.

2° On a proposé la surveillance et l'examen des prostituées, en vue d'arrêter la diffusion de la maladie, au moins à l'une de ses sources.

La première de ces mesures prophylactiques est sans valeur, la maladie contractée par la syphilisation est précisément la même que celle qui est contractée autrement, tant par sa nature que par son intensité.

La seconde de ces mesures a été tentée dans différents pays avec des résultats variables, mais sans avantages jusqu'ici décisifs pour la communauté, sauf dans quelques villes de garnison en Angleterre, où le résultat a été une diminution marquée de la syphilis.

La question de la réglementation de la prostitution doit nécessairement être discutée en même temps que celle de la prophylaxie de la syphilis, et le moraliste doit nécessairement s'y intéresser autant que le médecin. Si la prostitution pouvait être examinée à un point de vue purement médical, et seulement dans ses rapports avec la production de la syphilis, la question serait grandement simplifiée. Comme il n'en peut être ainsi dans l'état actuel, et comme le moraliste et le théologien la considèrent comme les regardant autant qu'elle regarde le médecin, le problème se complique beaucoup, et il doit, je crois, en somme être résolu, en se plaçant à deux points de vue. Malheureusement il s'est élevé une controverse sur des points sur lesquels aucune controverse, me semble-t-il, n'est nécessaire, et les deux camps se sont injuriés, quand des faits froidement observés sont seuls nécessaires et peuvent seuls déterminer une conviction. Presque tout ce qu'on a écrit à ce sujet l'a été en vue de soutenir une théorie acceptée d'avance, plutôt que pour rapporter des faits sans parti pris, quelles que puissent d'ailleurs être les conclusions à en tirer.

C'est pourquoi je ne pense pas que le temps soit encore venu de défendre la réglementation de la prostitution, au moins en Amérique, où le

(1) Auzias-Turenne, *De la Syphilisation ou vaccination syphilitique* (Arch. gén. de Méd., 4<sup>e</sup> série, t. XXXVI, 1851). — *Les Virus au tribunal de l'Académie et dans la presse*. Paris, 1868.

gouvernement municipal, déjà notoirement insuffisant, serait certainement incapable d'instituer des mesures satisfaisantes pour combattre le mal, et où les vices d'application de la loi seraient pires que l'absence de toute loi (1).

(1) Nous pouvons renvoyer aux travaux et articles suivants, de statistique surtout, pour ce qui concerne les mesures préventives prises contre la syphilis en Europe :

PARENT DUCHATELET, *De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration*, 3<sup>e</sup> édition, suivie d'un précis hygiénique statistique et administratif sur les prostitutions dans les principales villes de l'Europe. Paris, 1857, 2 vol. in-8, avec cartes et tableaux.

JEANNEI, *De la prostitution dans les grandes villes au XIX<sup>e</sup> siècle et de l'extinction des maladies vénériennes*, 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1874, in-18 Jésus. — *Prostitution et prophylaxie des maladies vénériennes en Angleterre* (Ann. d'Hyg., 1874, t. XLI, p. 101). — *Organisation d'un dispensaire spécial pour le traitement gratuit des vénériens indigents* (Ann. d'Hyg., 1874, t. XLI, p. 308). — *Nouvelles études sur la prostitution en Angleterre, à l'occasion des publications de l'association pour l'abrogation des lois sur les maladies contagieuses* (Ann. d'Hyg., 1875, XLIII, p. 307).

CARLIER, *Etude statistique sur la prostitution clandestine à Paris de 1855 à 1870* (Ann. d'Hyg., 1871, t. XXXVI, p. 292).

LECOUR, *De la prostitution et des mesures de police dont elle est l'objet à Paris, etc.* (Arch. gén. de Méd., t. II, p. 711 et 736, 1877). — *La prostitution à Paris et à Londres de 1789 à 1870*. Paris, 1870.

CROCCQ et ROLLET, *Prophylaxie internationale des maladies vénériennes* (Ann. de Derm. et de Syph., t. I, p. 353, 1869).

CAMBAS, *De la prophylaxie de la syphilis (El siglo med.)*, trad. in *Annales de Derm. et de Syph.*, t. III, 1871-72).

NEVINS, *Protection from venereal diseases in America* (Sanitarian, vol. III, p. 252).

HONG-KONG, 1878 *contagious diseases ordinance. Return to an address of the House of Commons*, fév. 13, 1880, for copy of report of the commissioners to inquire into the workings of the contagious Diseases Ordinance, 1867 (ordered by the House of Commons to be printed, March 11, 1880). London, 1880.

THOMSON, *Some results of the contagious disease acts* (Med. Press and Circ., U. S., vol. XXXIII, 1879, p. 341).

GIHON, *Report of the committee on the prevention of venereal diseases, presented at the eighth annual meeting of the American public health association*. New-Orléans, 1880.

STURGIS, *Relations of syphilis to the public health*. New-York, 1877.

## SYPHILIS HÉRÉDITAIRE

### Étiologie.

Les syphilographes ne sont pas encore d'accord sur le mode de transmission de la syphilis des parents au produit de la conception. Un père syphilitique peut-il transmettre un germe malade, de façon que le fœtus puisse être syphilitique sans l'intervention de la mère, ou bien la syphilis peut-elle seulement passer de la mère à l'enfant? Voilà des questions sur lesquelles les médecins les plus autorisés diffèrent complètement. On a publié un très grand nombre d'observations tendant à établir l'une ou l'autre de ces opinions, et montrant, d'une part, que la syphilis ne peut provenir que de la mère, ou, d'autre part, qu'elle ne peut procéder que du père seul; mais la majorité de ces observations manquent de détails précis qui pourraient entraîner la conviction, et beaucoup sont absolument défectueuses. Pour beaucoup de prétendus observateurs, aucune observation n'est si dépourvue de précision qu'elle ne puisse servir à établir leur théorie préconçue.

L'examen attentif des cas cités par des auteurs dignes de confiance, et la comparaison de ces cas avec ceux que j'ai observés personnellement, me portent à croire que, si, dans la majorité des cas de syphilis héréditaire, la mère

MARION SIMS, *Legislation and contagions diseases*. Philad., 1876.

VINTRAS, *On the repressive measures adopted in Paris, compared with the uncontrolled prostitution of London and New-York*. London, 1867.

HENRY, *Discussion on the prevention of syphilis at the int. med. Congress at Vienna, 1873, with remarks* (Am. Journ. Syph. and Derm., vol. V, 1874, p. 17).

SWAYZE, *Shall the spread of syphilitic poison be prevented?* (Phila. med. and surg. reporter, oct. 6, 1877).

*The regulation of prostitution as a sanitary measure* (Editorial, Med. Rec., vol. XVI, 1879, p. 205).

WHITE, *The prevention of syphilis: an address prepared at the request of the Philadelphia county med. Soc., and read before it Dec. 14, 1881* (Phil. med. Times, jan. 14, 1882). Ce dernier travail est une excellente revue du sujet dans son ensemble, à un point de vue favorable à la réglementation de la prostitution.

DESPRÉS (Armand), *La prostitution en France. Etudes morales et démographiques, avec une statistique générale de la prostitution en France*. Paris, 1883, in-8, avec 2 pl. col.

Encycl. de chirurgie.

set syphilitique, il existe pourtant un certain nombre de bonnes observations, dues à quelques-uns de nos meilleurs cliniciens vivants, qui montrent qu'un père syphilitique peut procréer des enfants syphilitiques, la mère restant parfaitement saine, d'après toutes les apparences et toutes les probabilités.

Le champion principal, en Amérique, de l'influence paternelle est le Dr Taylor, mais bien que la plupart des syphilographes américains, dans leurs publications, soient portés à admettre cette opinion, il n'en manque pas d'autres, au nombre desquels nous citerons surtout le Dr Sturgis, qui nient fermement la possibilité de la transmission de la syphilis à l'œuf dans l'utérus par le sperme, sans que la mère soit infectée soit par le mari, soit par l'œuf lui-même.

Les deux observations suivantes, que je choisis pour montrer les difficultés du sujet, indiquent la force convaincante des faits qui peuvent être produits pour soutenir l'une ou l'autre des deux opinions :

Mireur (1) publie un cas intéressant, dans lequel le père syphilitique ne transmet pas la syphilis à son enfant par le fait de la procréation, mais ne la lui communique que par contact direct après la naissance.

M. C. avait eu un chancre et des symptômes généralisés, pour lesquels il avait été traité; il était en apparence guéri. Environ dix ou onze mois après l'apparition de son chancre, il se maria. Sa femme devint aussitôt enceinte, et donna naissance à un enfant bien portant qui resta tel jusqu'à l'âge de deux ans. Cependant M. C. avait de temps en temps de vagues souvenirs de sa maladie, et à la fin de cette période il eut une érosion légère de la lèvre inférieure. Pensant que cette lésion indolente n'était rien, il continua à caresser et à donner des baisers à son enfant comme d'habitude. Mais peu de temps après l'enfant présentait un chancre labial bien marqué, qui fut suivi de symptômes généralisés.

Taylor (2), d'autre part, publie un exemple également convaincant de la transmission de la syphilis par le père seul.

Une femme bien portante selon toute apparence, placée sous l'observation attentive du Dr Taylor lui-

(1) Mireur, *Essai sur l'hérédité de la syphilis*. Paris, 1867.

(2) Taylor, *Contribution à l'étude de la transmission de la syphilis* (Arch. of clinical surgery, sept. 1876).